

la Lettre du Maroc

BULLETIN DE L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES - COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE
FEDERATION D'EUROPE OCCIDENTALE

AL-MASSAR MENACE

APPEL A LA SOLIDARITE DE TOUS LES DEMOCRATES

Le 5 janvier 1988, le tribunal de première instance de Rabat, prononça à l'encontre du camarade Ahmed BENJELLOUN, membre de la commission administrative nationale et directeur de notre journal AL-MASSAR, les peines suivantes :

- deux mois de prison avec sursis,
- 1 000 DH d'amende,
- 300 000 DH (30 millions de centimes) de dommages et intérêts à verser au plaignant.

Ce "procès surprise" sanctionnait notre journal, en la personne de son directeur, à l'issue d'une plainte pour diffamation déposée par le sieur EL BAZ Moussine qui s'est senti insulté par les vérités relatées par les ouvriers de l'une de ses usines sur la situation de misère qui leur est faite.

Notons qu'au niveau formel, les dites peines ont été prononcées par coutumace. N'ayant pas reçu de convocation ni à son domicile, ni au siège social légal du journal, notre camarade n'a donc pas pu assister au procès et exercer ses droits de défense. D'autre part, le règlement intérieur des barreaux marocains interdit à un avocat de plaider contre un autre avocat (en l'occurrence le camarade A. Benjelloun) sans une autorisation écrite du bâtonnier. Mais les avocats du plaignant et la Cour ne se sont pas embarrassés d'une telle formalité...

Sur le fond, il s'agit là incontestablement d'un complot visant notre journal en tant que porte-parole des travailleurs, et organe militant pour la libération, la démocratie et le progrès. Outre la censure, l'auto-censure imposée, voilà qu'on utilise maintenant le chantage et les pressions matérielles odieuses pour faire taire notre voix.

Dans les pays qui connaissent une certaine forme de démocratie, les subventions attribuées aux journaux sont des droits qui consacrent la liberté d'expression, partie intégrante de la vie démocratique ; au Maroc, ce sont des primes qui vont en premier lieu aux organes les plus méritants dans la défense des intérêts de la classe dominante, de son idéologie et de sa politique d'exploitation. En second lieu, elles récompensent ceux qui collaborent et acceptent de justifier (et parfois même de théoriser) cette même politique, en contrepartie de la sauvegarde de leurs propres intérêts petits-bourgeois.

Malgré la notoriété et la popularité incontestées dont il bénéficie, AL-MASSAR est non seulement exclu de toute subvention ou aide de l'Etat (et c'est un honneur pour lui en quelque sorte), mais l'on désire maintenant utiliser des moyens basement matériels pour l'amener à cesser de paraître.

Car ceux qui ont fomenté ce procès manipulé, savent parfaitement que AL-MASSAR ne vit que du produit de ses ventes et des abonnements de ses lecteurs. Exiger une telle somme n'est rien d'autre qu'un ACTE POLITIQUE visant à empêcher le journal de paraître et à réprimer arbitrairement son directeur.

Après plusieurs mois de procédure et de tergiversation, le tribunal vient de confirmer en appel les mêmes sanctions réduisant simplement les dommages et intérêts à 15 millions de centimes, somme tout aussi colossale qu'impossible pour un journal militant comme le nôtre.

On est donc bien loin du "franc symbolique" réclamé par les gens d'honneur en réparation d'une diffamation dont le préjudice ne peut être que moral. Ceci à supposer qu'il y ait eu réellement diffamation. Or, il ne s'agit que de la publication de réalités concrètes relatées par les citoyens concernés qui dénoncent l'exploitation et l'arbitraire dont ils sont victimes. Et dans ce cas-là, les coupables sont tout désignés : les féodaux et capitalistes qui ne mettent aucune limite à l'exploitation de l'être humain et au bafouement de ses droits et de sa dignité. En aucun cas, ce ne peut être le journal qui a simplement donné la parole aux victimes.

Nous sommes donc en présence d'une véritable opération de racket et de chantage exercée par des représentants de la classe dominante qui ignorent tout de la démocratie et du libéralisme dont ils se réclament, encore moins de l'éthique et du sens de l'honneur. Comment peut-il en être autrement quand il s'agit de capitaliste moyen-âgeux toujours imprégné par l'idéologie féodale, et qui bafoue quotidiennement les Droits de l'Homme les plus élémentaires ?

NOUS EN APPELONS A LA SOLIDARITE DE TOUS LES DEMOCRATES ET A LA MOBILISATION DE TOUS LES MILITANTS ET LECTEURS AFIN QUE CE VERDICT FALLACIEUX SOIT ANNULE ET AFIN QUE VIVE AL MASSAR DANS LA POURSUITE DE SA NOBLE MISSION



**GRAND MAGHREB :
PAIX ET UNITE DANS L'INTERET DES PEUPLES**

L'annonce du rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie a été accueillie avec enthousiasme par les deux peuples voisins et frères. Saisie comme un premier pas positif, elle a évoqué spontanément la paix dans la région et le renouvellement des liens historiques qui unissent les deux peuples sur tous les plans : social, économique, culturel et militant.

Fidèle à ses principes et à ses choix idéologiques et politiques, notre parti ne peut que se réjouir d'un tel événement. Pour nous, les relations entre les peuples libres ne peuvent être fondées que sur la paix, la coopération, l'entraide fraternelle et l'action commune pour le progrès et la justice sociale ; d'autant plus qu'il s'agit de peuples au passé et au devenir intimement liés. Les tensions, les conflits et les guerres sont du fait de la bourgeoisie et de l'impérialisme et ne servent que leurs seuls intérêts.

Face aux défis économiques, politiques et militaires lancés par le sionisme et l'impérialisme à notre région, il n'est d'autre solution pour les peuples du Maghreb que dans l'unification de leurs potentialités et ressources dans le cadre d'une complémentarité globale sur tous les plans : agricole, industriel, commercial et financier, humain, culturel...

A l'époque où nous assistons à davantage d'intégration géographique et de concentration capitaliste dans le système impérialiste mondial, l'unité peut être un facteur décisif dans le dépassement des crises internes que vit chacun des pays du Maghreb sans exception (crises financières et économiques, dette extérieure exorbitante et malaise social, ou domination et exploitation arrogante des sociétés multinationales, etc.). Aussi, le rétablissement des relations diplomatiques n'a-t-il d'intérêt réel que dans la mesure où il met un terme à plus de douze années de rupture et de tension grave. Ce n'est qu'un premier pas, somme toute élémentaire, et les deux peuples attendent des mesures concrètes qui iraient dans le sens de la coopération fructueuse et de l'union à long terme, et qui devraient se traduire dans l'immédiat par des améliorations concrètes dans la vie quotidienne des plus déshérités.

Depuis sa création, notre parti a toujours milité et oeuvré pour l'unité du Maghreb qu'il a considérée comme un objectif stratégique intégré dans sa stratégie globale :
LIBERATION - DEMOCRATIE - SOCIALISME.

Il s'agit pour nous de l'unité des peuples à travers les institutions et organisations sociales et politiques qui les représentent authentiquement. Et cette unité là est indissociable de nos tâches de libération totale de la domination impérialiste sous toutes ses formes, du rétablissement de la souveraineté du peuple, de la réalisation de la démocratie, et de la construction du socialisme. Tels sont notre conception et notre objectif stratégique à long terme. Mais il va de soi que notre parti réagit également au court terme et définit ses positions actuelles de façon à servir sa stratégie. Dans l'étape actuelle, il soutient et encourage toute initiative susceptible de mettre un terme aux dangers de guerre fratricide qui menacent constamment la région depuis plus d'une décennie. Il a toujours lutté avec toute son énergie contre le chauvinisme et le nationalisme étroit prônés et promulgués par les bourgeoisies pour diviser et affaiblir les peuples. Il s'est opposé et s'opposera toujours contre toute tentative de balkanisation de la région. De même qu'il combattra toute union de façade qui servirait exclusivement les intérêts politiques des régimes au détriment des peuples et de leurs forces progressistes, et qui servirait à couvrir davantage de dépendance, d'intégration des bourgeoisies locales, d'exploitation et de répression.

Saluons donc le rétablissement des relations officielles entre nos deux pays, le Maroc et l'Algérie, et poursuivons le combat pour la libération de toute domination impérialiste, la démocratie et l'unité des peuples du Maghreb.



L'ASSOCIATION DES AVOCATS DU MAROC :
UN ENGAGEMENT COURAGEUX AU SERVICE DES DROITS DE L'HOMME

La tenue du 19^{ème} Congrès de l'Association des Avocats du Maroc (du 16 au 18 juin) et le grand succès qu'il a enregistré, a constitué sans aucun doute un événement national majeur. Plusieurs délégations arabes et étrangères y ont participé ainsi que des avocats venus d'Algérie, de Tunisie et de Mauritanie. Les cinq commissions constituées à l'issue de la séance inaugurale fournirent un travail dense, sérieux, diversifié et approfondi sur la base des objectifs poursuivis par l'association et que son président n'a pas manqué de rappeler dans son discours d'ouverture : indépendance de la justice, immunité de la défense, droits de l'homme et libertés démocratiques.

Voici quelques phrases-clés extraites des différentes motions du Congrès et qui donnent une idée sur l'engagement et le dévouement de l'association au service des droits de l'homme :

... "Préserver l'indépendance de la justice par des lois qui répriment quiconque porterait atteinte à cette indépendance".

... "Pas de démocratie sans justice, et pas de justice en-dehors du système démocratique".

... "Supprimer les lois qui portent atteinte aux droits fondamentaux individuels et collectifs".

... "La souveraineté est au peuple seul. Il l'exerce par l'intermédiaire de ses représentants élus lors d'élections libres et impartiales".

... "Les consultations populaires qui ont eu lieu jusqu'à maintenant n'expriment pas fidèlement la volonté populaire... Ce qui enlève à l'expérience démocratique toute sorte de crédibilité".

... "Libération de tous les prisonniers politiques et syndicaux, retour des exilés à leur patrie, et réintégration des exclus de leur travail".

Notons par ailleurs que le Congrès a voté une motion recommandant aux organisations locales de l'association d'organiser "des journées de protestation contre les violations de la loi et des droits de l'homme subies par les citoyens". Il a également incité tous les avocats à défendre les victimes des violations des droits et libertés et à assister en masse aux procès des délits d'opinion.

MOUSSEM A THOREY-LYAUTEY :
SI NOS RESISTANTS VOYAIENT CA... !!

Un immense terrain vague sur lequel sont venues se dresser des tentes "caïdales" ou "sahariennes" pour abriter de somptueux tapis berbères ou Rbatis ; des poufs pur cuir sont mis en place pour entourer les Taïfors ; des tables basses mettent en évidence tout ce qu'il y a de plus délicieux dans les douceurs marocaines (cornes de gazelle, briouates, dattes fourrées...) ; des allers et retours dans une cadence inouïe révèlent tout ce que comptent les différentes régions du Maroc comme folklore substantiel (les Tiskiouines de l'Anti-Atlas, l'ensemble de Taliouine, les Chikhat de Safi...) pas moins de vingt-six chevaux déplacés spécialement pour l'occasion, montés par de superbes cavaliers, brossent à travers une pittoresque Fantasia, tout l'art équestre marocain...

Nous sommes, me direz-vous, à Moulay Brahim sur les flancs de l'Atlas, tout près de Marrakech la Rouge, capitale du Sud Marocain ; ou bien à Sidi Bouzid aux portes d'El Jadida ; ou encore tout simplement en présence d'une fête nationale ou religieuse comme le veut la tradition au Maroc... ?!

Eh, bien non !!

C'est de la France qu'il s'agit ; plus exactement de la Lorraine et tout particulièrement de Thorey-Lyautey, village à 36 kilomètres de Nancy.

Nous sommes en plein Moussem ! Mais, croyez-moi, quel drôle de Moussem ?!

En collaboration avec une association émanant des "anciens Alsaciens et Lorrains du Maroc", soucieuse de "restaurer et de sauvegarder le château du Maréchal Lyautey", ce Moussem a été conçu et organisé par les autorités marocaines ; et c'est le Ministre marocain du Tourisme en personne qui, l'inaugurant dans les règles de l'art, en fut le promoteur.

Il s'agit donc d'un Moussem en l'honneur d'un certain Marabout dénommé Louis Hubert. Je connaissais Moulay Brahim, Sidi Bouzid, Sidi ou Sidi, Moulay Samharouch, Sidi Bouleknadel, Sidi Oumoussa... et bien d'autres ; mais, loin de moi l'idée de l'existence d'un SAINT qui porte le nom de LOUIS HUBERT à qui il faut rendre hommage !!

D'ailleurs, il serait intéressant d'interpeller sur la question "le Maroc profond" ; Rif, Moyen-Atlas, Haut-Atlas, Anti-Atlas, Haouz, Chaouia, Gharb... confondus.

En fait, notre fameux Marabout Louis Hubert n'est autre que le Maréchal Lyautey qui fut résident au Maroc de 1912 à 1925 ; ce qui voulait dire dans le jargon colonial : premier représentant des forces de l'occupation.

Il n'est pas question ici de dissenter sur le concept "forces coloniales" ou "forces de l'occupation", encore moins sur la trilogie : occupation stratégique - occupation économique - occupation politique.

Mais, "LYAUTEY (Louis Hubert), maréchal de France, né à Nancy (1854-1934) (...) créa de 1912 à 1925, le protectorat français du Maroc qu'il maintint aux côtés de la France pendant la première guerre mondiale. Ministre de la Guerre en 1916-1917, il organisa l'exposition coloniale de Paris (1927-1931)" dicit LAROUSSE.

Nous vivons vraiment des drôles de temps !!

Au Maroc, les prix des denrées alimentaires de première nécessité augmentent incessamment de manière vertigineuse ; la presse est molestée ; les droits de l'Homme, les libertés individuelles ou collectives sont systématiquement bafouées ; toute action syndicale ou politique est violemment réprimée et les prisonniers d'opinion croupissent dans les geôles du pouvoir...

Parallèlement, les autorités organisent un Moussem, s'investissent dans cette festivité d'une manière remarquable en y mettant tous les moyens en leur possession pour proclamer celui qui fut... le stratège de l'occupation de notre pays, de sa spoliation et de la paupérisation de ses masses, "Grand Saint" !!

Il est des ZERKTOUNI, Brahim ROUDANI et autres résistants marocains tombés sous les balles des contingents ou bataillons de "Moulay Louis Hubert" qui doivent se retourner dans leurs tombes...

Mais, ces chers camarades et compagnons connaissent très bien l'histoire : "Il était une fois un citoyen marocain dénommé Mehdi, enlevé puis assassiné, parce que, entre autres, il évoqua un jour, trois erreurs mortelles...".

Un citoyen marocain